AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

225C1624
FR0013258662-FS0795

23 septembre 2025

Déclarations de franchissements de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

AYVENS

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 22 septembre 2025, l'Autorité des marchés financiers a été destinataire des déclarations de franchissements de seuil suivantes, intervenus le 16 septembre 2025 :

- la société Lincoln Holdings S.à r.l. (« **TDR** ») (20 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg)[1] a déclaré avoir franchi individuellement en baisse, le seuil de 5% du capital de la société AYVENS et détenir individuellement 35 937 028 actions AYVENS[2] représentant autant de droits de vote, soit 4,40% du capital et 2,88% des droits de vote de cette société[3] ; et,

- la société TDR a déclaré avoir franchi indirectement en baisse le seuil de 5% des droits de vote de la société AYVENS et détenir, directement et indirectement par l'intermédiaire de la société Lincoln Financing Holdings Pte. Limited (« **Lincoln** »)[4] qu'elle contrôle, 46 788 934 actions AYVENS représentant autant de droits de vote, soit 5,73% du capital et 3,75% des droits de vote de cette société[3].

A cette occasion, le concert composé des sociétés Société Générale, TDR, Lincoln et ATP **n'a franchi aucun seuil** et a précisé détenir 484 463 683 actions AYVENS représentant 914 112 975 droits de vote, soit 59,30% du capital et 73,33% des droits de vote de cette société[3], selon la répartition suivante :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Société Générale	429 649 292	52,59	859 298 584	68,93
TDR	35 937 028	4,40	35 937 028	2,88
Lincoln	10 851 906	1,33	10 851 906	0,87
Sous-total TDR	*46 788 934*	*5,73*	*46 788 934*	*3,75*
ATP	8 025 457	0,98	8 025 457	0,64
Total concert	**484 463 683**	**59,30**	**914 112 975**	**73,33**

Ces franchissements de seuils résultent d'une cession d'actions AYVENS hors marché par la société TDR.

Au titre de l'article 223-14 III et IV du règlement général, la société TDR a précisé détenir 10 918 291 bons de souscription d'actions (« BSA ») exerçables entre le premier et le troisième anniversaire (inclus) de leur date d'émission, donnant chacun droit à la souscription d'une action AYVENS, au prix unitaire de 2,00 €[5].

[1] Société de droit luxembourgeois contrôlée au plus haut niveau par TDR Capital LLP, un *partnership* à responsabilité limitée de droit anglais, pour le compte des fonds qu'il gère).
[2] Anciennement dénommée ALD.
[3] Sur la base d'un capital composé de 816 960 428 actions représentant 1 246 609 720 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[4] Société de droit singapourien contrôlée par TDR.
[5] Sous réserve des conditions et clauses d'ajustement figurant dans les termes et conditions applicables aux bons de souscription d'actions figurant sur le site internet d'AYVENS, section Assemblées Générales 2023 (cf. D&I 223C0803 du 31 mai 2023).